

RAPPORT N° 00/8-51
au Conseil Municipal

OBJET

CHANGEMENT DE DENOMINATION
DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LES TULIPIERS
EN ECOLE ELEMENTAIRE ALAIN LORRAINE

Les parents d'élèves et enseignants de l'Ecole Elémentaire Les Tulipiers, après en avoir discuté en Conseil d'Ecole, m'ont adressé une demande visant au changement de dénomination de l'établissement en

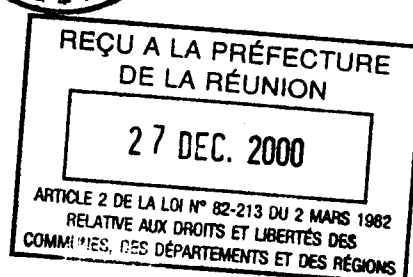
«Ecole Elémentaire Alain LORRAINE».

Leur démarche est motivée par le souhait de rendre hommage au poète réunionnais récemment disparu, de faire en sorte que son souvenir se perpétue auprès des jeunes afin qu'ils aient conscience de la richesse et de la beauté du patrimoine culturel réunionnais, et de son caractère pluriel.

Alain LORRAINE, qui naquit à Saint-Denis en 1946, était journaliste de formation. Il travaillera notamment à «Croix-Sud» et «Témoignage Chrétien de La Réunion». Conférencier, militant politique, éternel voyageur, l'écriture aura été son principal point d'ancrage. Son ouvrage le plus connu, publié en 1975, est «Tienbo le rein et Beaux visages cafrines sous la lampe».

Je vous demande de vous prononcer sur cette proposition de changement de dénomination, et vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 00/8-51
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2000

OBJET

CHANGEMENT DE DENOMINATION
DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LES TULIPIERS
EN ECOLE ELEMENTAIRE ALAIN LORRAINE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/8-51 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel HOARAU, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Culture/ Animation/ Sports/ Ecoles ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve le changement de dénomination de l'Ecole Elémentaire Les Tulpiers en «Ecole Elémentaire Alain LORRAINE».

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA

